



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** UISP Rennes

RAPPORT CGLPL CONDE SUR SARTHE

PROPOS HONTEUX

Suite aux recommandations en urgence de la contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL) relatives au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, notre organisation syndicale ne peut qu'être atterrée par les propos et accusations tenus.

Il y est fait état de violences systémiques commises sur des personnes détenues, ciblant des personnels de roulement tout comme de brigade (QI-QD, ELSP), d'insultes à caractères raciales...

Au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, que ce soit au QLCO ou au sein des autres quartiers, et comme dans tous les établissements pénitentiaires du territoire national, les pratiques professionnelles sont encadrées, et respectées. Et, à Condé peut-être plus qu'ailleurs, ces pratiques sont filmées grâce aux caméras présentes en nombres sur l'établissement.

En aucun cas de tels agissements ne sont de mise sur cette structure !

Pour rappel, à ce jour aucune plainte émanant de personnes détenues n'a donné suite à des poursuites, aucune condamnation n'a été prononcée.

À la suite à ce rapport, le Ministre de la Justice a 15 jours pour apporter une réponse écrite.

FO Justice refuse de croire que de tels faits puissent être matériellement établis.

FO Justice refuse qu'il soit permis de salir les personnels de Condé de la sorte.

FO Justice apporte son soutien indéfectible aux personnels du Centre Pénitentiaire d'Alençon Condé sur Sarthe, et aidera dans leurs démarches les agents qui souhaiteront déposer plainte pour diffamation.

SLP FO Justice UISP Rennes
Le 09 juillet 2026

